

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

CHARTRE D'ENGAGEMENT

DES STRUCTURES BRETONNES DE SOIN EN PÉRINATALITÉ

Une charte de progrès en santé environnementale durant les 1000 premiers jours

DES ACTEURS ENGAGÉS ENSEMBLE



L'ARS Bretagne

Le Réseau Périnatalité
Bretagne

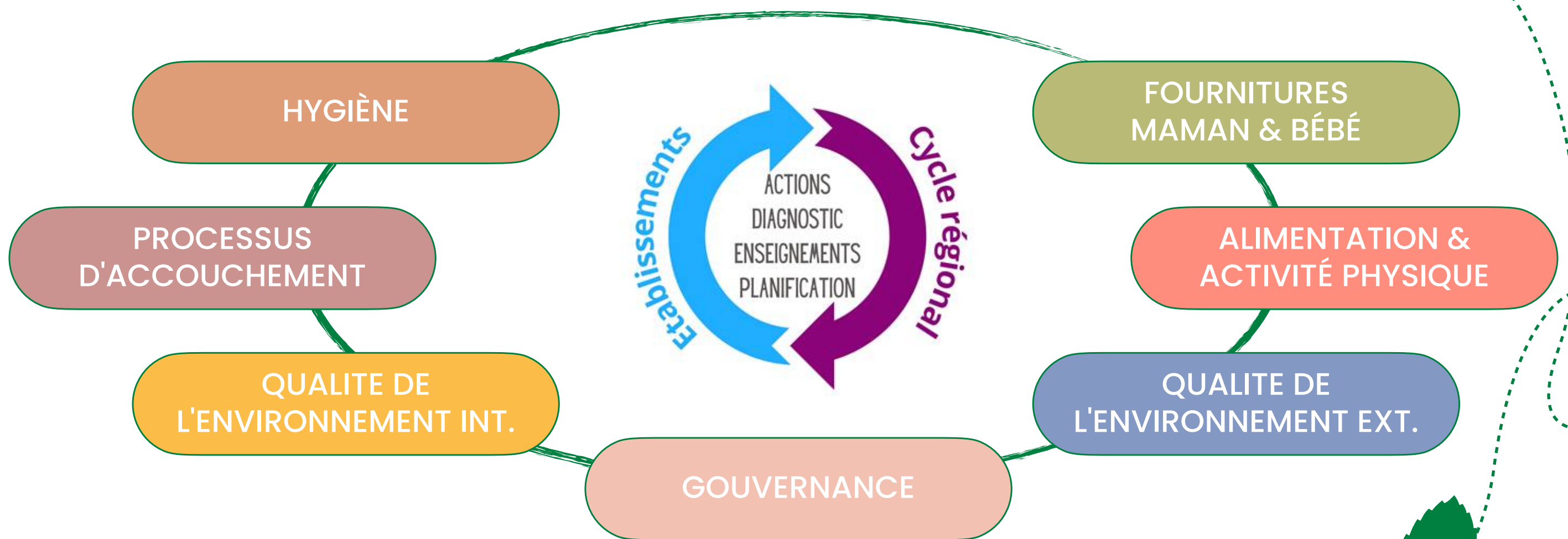
Les établissements
bretons de santé en
périnatalité

Le Groupement de
Coopération Sanitaire
Achats Santé Bretagne

Les fédérations
nationales



SUR UN CYCLE DE PROGRÈS CONTINU AUTOUR DE 7 THÉMATIQUES



NOS 3 ENGAGEMENTS

Participation

Nous réalisons chaque année
des actions de progrès.

Contribution

Nous contribuons à la dynamique
collective en apportant nos
connaissances et de l'aide.

Compétences

Nous enrichissons en
permanence nos compétences
en Santé Environnementale

Déclaration d'adhésion

L'établissement déclare adhérer à la charte et s'engager avec l'ensemble des signataires dans une dynamique collective de progrès continu en santé environnementale en périnatalité.

Version de la Charte :

La Charte a été réalisée avec le soutien de l'association Objectif Santé Environnement

Etablissement :

Nom et fonction du signataire :

Signature :

